



## Une Alliance verte et bleue Europe et Pacifique insulaire dans la lutte contre le changement climatique

Céline PAJON

### ► Points clés

- Les pays insulaires océaniques sont particulièrement vulnérables face au changement climatique, mais ils ne manquent pas de résilience. Ils trouvent des solutions innovantes pour s'adapter et plaident pour l'adoption d'une nouvelle approche qui promeut notamment la justice climatique.
- L'Union européenne (UE) et les îles océaniques font figure de chefs de file dans le domaine de la gouvernance du changement climatique. L'UE soutient activement les États et territoires océaniques dans le cadre de nombreux projets et initiatives.
- Européens et Océaniens, dans leurs rôles complémentaires, appellent à l'adoption d'une approche transformatrice, intégrée et de solutions sur-mesure. Une telle approche permettrait de jeter des ponts entre les normes et les savoirs mondiaux et locaux, ainsi que de briser les cloisonnements de manière à englober les aspects environnementaux, économiques et culturels du changement climatique et de ses impacts.

## Introduction

Les pays insulaires océaniques ont été les premiers à ratifier l'Accord de Paris sur le climat en 2015. Il n'y a là rien d'étonnant, lorsque l'on sait que le changement climatique a des répercussions très concrètes dans ces pays depuis des années. Les Océaniques assistent à la hausse du niveau de la mer, qui met en danger l'existence même des atolls, et ils essuient des cyclones et d'autres catastrophes naturelles dont la violence ne fait que croître. Ils doivent déjà gérer de multiples conséquences du changement climatique au quotidien<sup>1</sup>. Ils sont en première ligne de ce changement climatique et ils exhortent le reste du monde à prendre conscience de cette menace pour leur existence. Lors de la dernière Assemblée générale des Nations unies, le Gouvernement de Vanuatu, avec l'appui d'autres États, a annoncé vouloir solliciter l'avis de la Cour internationale de Justice (CIJ) sur la question du changement climatique<sup>2</sup>.

L'Union européenne (UE) s'est positionnée en véritable chef de file dans les négociations internationales sur le changement climatique ; tout en s'efforçant de montrer l'exemple, elle contribue aux démarches d'atténuation et appuie les initiatives d'adaptation. Néanmoins, l'opinion publique européenne n'a sans doute véritablement pris la mesure des effets du changement climatique que l'été dernier. Les vagues de chaleur, les méga incendies et le manque d'eau, avec leurs répercussions sur la biodiversité, sur l'agriculture, mais aussi sur la santé, ont marqué la « fin de l'insouciance » pour les Européens<sup>3</sup>. Cet épisode pourrait contribuer à rapprocher les Océaniques et les Européens, ces derniers étant désormais plus à même de comprendre ce que les pays insulaires du Pacifique endurent (sans oublier que ces pays sont plus exposés et disposent de moins de ressources financières pour mettre en place des solutions). Il pourrait également susciter un plus grand intérêt pour les solutions innovantes d'adaptation déployées par les Océaniques.

Les difficultés engendrées par le changement climatique exigent l'adoption d'une approche innovante et transformatrice, qui permettra d'aboutir à des résultats en matière d'atténuation et d'adaptation, ainsi que de prendre en compte les pertes et préjudices subis. L'Europe et l'Océanie, deux actrices influentes dont la coopération porte déjà ses fruits, sont désireuses d'intensifier leur collaboration pour que cette transition aboutisse à un nouveau modèle.

---

1. Voir à ce sujet l'excellent documentaire de Géraldine Giraudeau, qui met en évidence les enjeux juridiques complexes des effets du changement climatique pour les pays insulaires océaniques : « Nations of Waters », 2022, en accès libre sur le site [www.nationsofwater.unc.nc](http://www.nationsofwater.unc.nc). Pour d'autres informations détaillées, voir : [www.pacificclimatechange.net](http://www.pacificclimatechange.net).

2. Voir le site de l'initiative lancée par Vanuatu en vue de l'obtention d'un avis consultatif de la Cour internationale de Justice : [www.vanuatuicj.com](http://www.vanuatuicj.com).

3. S. de Royer (avec A. Leroyer), « Climat : l'été de la fin de l'insouciance », *Le Monde*, 20 août 2022.

Ce *Briefing* se fonde sur les discussions menées lors du webinaire « Changement climatique : le Pacifique insulaire, 7 ans après l'Accord de Paris », organisé par le programme Océanie de l'Ifri, en partenariat avec la Communauté du Pacifique, le 20 septembre 2022<sup>4</sup>. Les contributions des intervenants y sont donc mises en évidence.

## **Les pays insulaires océaniques face au changement climatique : des victimes bien décidées à se battre**

Les pays insulaires océaniques sont en première ligne du changement climatique, mais ils jouent également un rôle moteur sur la scène internationale en incitant les acteurs internationaux à soutenir des initiatives d'atténuation et d'adaptation.

### ***Des dégâts matériels aux violations des droits humains, les Océaniques en première ligne du changement climatique***

Du fait de leur situation géographique et de leur forte dépendance vis-à-vis de l'océan pour le transport, les ressources et les moyens de subsistance, les îles du Pacifique sont particulièrement exposées aux effets du changement climatique. La Déclaration de Boe, adoptée par les membres du Forum des Îles du Pacifique en 2018, mentionne que « le changement climatique demeure la principale menace pour les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être des populations du Pacifique<sup>5</sup> ». Ce propos est régulièrement réaffirmé, comme l'a fait récemment le ministre fidjien de la Défense, Inia Seruiratu, lors de l'édition 2022 du Shangri-La Dialogue, un sommet mondial sur les questions de défense<sup>6</sup>.

De fait, comme l'a rappelé le ministre vanuatais Bakoa Kaltongga<sup>7</sup>, le changement climatique représente une menace aux multiples facettes pour les petits États insulaires en développement. Il est à l'origine de catastrophes naturelles toujours plus violentes et plus

---

4. « Changement climatique : le Pacifique insulaire, 7 ans après l'Accord de Paris », organisé par le programme Océanie de l'Ifri, le 20 septembre 2022. Ce webinaire a réuni les intervenants suivants : Espen Ronneberg, Conseiller, changement climatique et durabilité environnementale, Communauté du Pacifique ; Stefano Signore, Chef d'unité, changement climatique et énergie durable, sûreté nucléaire, Direction générale des partenariats internationaux, Commission européenne ; Joachim Claudet, Directeur de recherche, Centre de recherches insulaires et Observatoire de l'environnement (CRIOBE), CNRS ; et Bakoa Kaltongga, ministre par intérim de l'Agriculture, de l'Élevage, des Forêts, de la Pêche et de la Biosécurité et Envoyé spécial sur le changement climatique pour le Pacifique, Vanuatu. Un message spécialement enregistré pour l'occasion par le Premier ministre de Vanuatu, M. Bob Loughman, a été diffusé au début du webinaire. Le programme et la vidéo des débats sont disponibles ici : [www.ifri.org](http://www.ifri.org).

5. Déclaration de Boe sur la sécurité régionale, Nauru, septembre 2018, disponible sur : [www.pacificsecurity.net](http://www.pacificsecurity.net).

6. « Ce ne sont pas les mitrailleuses, les avions de chasse, les navires [...] qui nous préoccupent le plus [...]. Le changement climatique dévastateur causé par l'homme [...] constitue à lui seul la plus grande menace pour notre existence. Il compromet véritablement nos espoirs et nos rêves de prospérité », a déclaré M. Seruiratu. J. Brock, « Fiji Says Climate Change, Not Conflict, Is Asia's Biggest Security Threat », Reuters, 2 juin 2022.

7. Bakoa Kaltongga, ministre par intérim de l'Agriculture, de l'Élevage, des Forêts, de la Pêche et de la Biosécurité et Envoyé spécial sur le changement climatique pour le Pacifique, Vanuatu, intervenant lors du webinaire Ifri-CPS organisé le 20 septembre 2022, *op. cit.*

fréquentes capables de dévaster des infrastructures, mais aussi d'entraîner des pénuries d'eau douce, l'effondrement de systèmes agricoles, ou encore la propagation de nuisibles et de maladies. Au cours des dix dernières années, Vanuatu a été frappé par deux cyclones, qui ont réduit son PIB de moitié. D'autres difficultés se profilent à l'horizon, telles que la disparition des récifs coralliens due à l'acidification et au réchauffement de l'océan.

En raison de ces répercussions nombreuses et profondes, les pays insulaires océaniques considèrent désormais le changement climatique comme une menace pour des droits fondamentaux tels que les droits à la vie, à l'autodétermination, au développement, à l'alimentation, à la santé, à l'eau, à l'assainissement et au logement<sup>8</sup>. Bob Loughman, le Premier ministre de Vanuatu, a expliqué ce nouveau paradigme : « À présent, nous mesurons [le changement climatique] non seulement en tonnes d'émissions de carbone ou en degrés Celsius, mais aussi à l'aune des violations des droits de la personne et des pertes de vies humaines<sup>9</sup>. »

### **« Nous ne coulons pas, nous nous battons<sup>10</sup> » : les pays insulaires océaniques proposent des solutions**

Les discours focalisés sur la « disparition des îles » éclipsent souvent le leadership dont font preuve les pays insulaires océaniques dans le domaine climatique<sup>11</sup>. En réalité, depuis la COP21 tenue à Paris en 2015, ces pays ont entrepris de se coordonner davantage pour peser dans les négociations climatiques<sup>12</sup>. Ils appellent à un arrêt progressif anticipé de la production et de la consommation de combustibles fossiles ainsi qu'à l'adoption de cibles ambitieuses dans le cadre des contributions déterminées au niveau national (CDN). Les Fidji ont présidé la COP23 en 2017 et défendu les intérêts des petits États insulaires en développement<sup>13</sup>. Lors de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2022, les pays insulaires océaniques ont demandé que des mesures soient prises d'urgence, en particulier par les grands émetteurs. Ils ont plaidé pour que ces pays s'engagent à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050, pour que l'objectif de 100 milliards de dollars de financements climatiques annuels soit atteint avant la COP27, pour que les pays développés respectent leur engagement de doubler le financement de l'adaptation d'ici 2025 par rapport aux niveaux de 2019 et pour qu'ils affectent 50 % de l'ensemble des nouveaux financements climatiques à l'adaptation<sup>14</sup>.

---

8. C. Diver, « Climate Action for Human Rights », Communauté du Pacifique, 9 décembre 2020. [www.spc.int](http://www.spc.int).

9. Message enregistré par le Premier ministre de Vanuatu, Bob Loughman, spécialement pour le webinaire Ifri-CPS, tenu le 20 septembre 2022, *op. cit.*

10. Brianna Fruean, s'exprimant lors du Sommet des dirigeants mondiaux à la COP26 à Glasgow, 1<sup>er</sup> novembre 2021, voir : [www.sprep.org](http://www.sprep.org).

11. C. Farbotko et T. Kitara, « Climate Leadership in the “Disappearing Islands” », *Georgetown Journal of International Affairs*, 6 mai 2022, disponible sur : [www.gjia.georgetown.edu](http://www.gjia.georgetown.edu).

12. G. Carter, « Establishing a Pacific Voice in the Climate Change Negotiations », in G. Fry et S. Tarte (dir.), *The New Pacific Diplomacy*, 2015, pp. 205-220.

13. Voir le site Web de la COP23 : [www.cop23.com.fj](http://www.cop23.com.fj).

14. Communiqué de presse commun : « Pacific Leaders Meet with United Nations Secretary-General », 23 septembre 2022, disponible sur : [www.un.org](http://www.un.org).

L'accent est à présent mis sur la nécessité de prendre des mesures concrètes face aux pertes et préjudices subis et de faire régner la justice climatique<sup>15</sup>. À cet égard, Vanuatu a demandé la création d'un mécanisme financier pour les pertes et préjudices. En septembre 2021, cet État insulaire a pris l'initiative de demander à la CIJ de rendre un avis consultatif sur les obligations qui incombent aux États en vertu du droit international s'agissant de la protection des droits des générations actuelles et futures face aux effets négatifs du changement climatique. « Il ne s'agit pas de poursuites en justice ou d'un procès, mais bien d'une campagne visant à relever le niveau d'ambition », a expliqué le Premier ministre Bob Loughman dans son message.

---

## Les idées novatrices foisonnent, mais les PICs manquent de ressources humaines pour la mise en œuvre

---

Depuis les années 1990, les pays insulaires océaniques se sont également lancés dans des projets d'adaptation ambitieux, innovants et inspirants pour d'autres régions du monde, dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la gestion de l'eau et de la protection des écosystèmes<sup>16</sup>. L'Alliance mondiale contre le changement climatique, un programme de l'UE, est également mise à profit dans le cadre de certains de ces projets, financés par le Fonds pour l'environnement mondial. Les pays insulaires océaniques ont par ailleurs véritablement appris à unir

leurs forces pour mettre en place des solutions communes au niveau infrarégional, une démarche dont pourraient s'inspirer d'autres acteurs.

Selon Espen Ronneberg<sup>17</sup>, les idées novatrices foisonnent, mais les pays ne disposent bien souvent pas de suffisamment de ressources humaines qualifiées pour la mise en œuvre des projets. Au nombre des autres difficultés figurent l'accès à des solutions financières et la lenteur du développement des énergies renouvelables censées réduire la dépendance des pays insulaires océaniques vis-à-vis des combustibles fossiles.

## Renforcer la coopération Europe-Océanie

L'UE et les pays insulaires océaniques partagent les mêmes aspirations dans le domaine de la gouvernance du changement climatique. Une collaboration dynamique est d'ailleurs déjà en place, mais au vu des besoins, l'UE pourrait améliorer et revoir à la hausse ses contributions.

---

15. « What Is Climate Justice? », *Carbon Brief*, 4 octobre 2021, disponible sur : [www.carbonbrief.org](http://www.carbonbrief.org).

16. Voir par exemple : E. Mcleod *et al.*, « Lessons from the Pacific Islands – Adapting to Climate Change by Supporting Social and Ecological Resilience », *Frontiers in Marine Science*, vol. 6, article 289, juin 2019.

17. Espen Ronneberg, Conseiller, changement climatique et durabilité environnementale, Communauté du Pacifique, intervenant lors du webinaire Ifri-CPS organisé le 20 septembre 2022, *op. cit.*

## **Les initiatives de coopération de l'UE sur le changement climatique dans le Pacifique**

Stefano Signore<sup>18</sup>, de la Commission européenne, a expliqué que l'UE et les pays insulaires océaniques adhéraient à des valeurs et des principes fondamentaux communs, et que leur approche du changement climatique était semblable. Ces similitudes sont propices à une solide collaboration. Récemment, à la COP26 à Glasgow, les négociateurs océaniques et européens ont lancé l'Alliance verte et bleue pour le Pacifique, dont l'action se concentrera sur les mesures de lutte contre le changement climatique, la résilience et l'utilisation durable des ressources naturelles<sup>19</sup>. Ce cadre résulte de la convergence des valeurs et principes du Pacte vert pour l'Europe, du futur protocole régional sur le Pacifique de l'accord post-Cotonou et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050. Il servira de base aux efforts durables et ambitieux qui seront déployés dans les pays océaniques pour revoir le niveau d'ambition climatique à la hausse, réduire les risques de catastrophe, améliorer la gouvernance des océans et protéger l'environnement<sup>20</sup>.

---

**L'Alliance verte et bleue disposera d'une enveloppe de 197 millions d'euros**

---

L'Alliance disposera d'une enveloppe de 197 millions d'euros pour la période 2021-2027. Les pays européens ont également versé 4,5 milliards de dollars au Fonds vert pour le climat (45 % de son budget total), instauré par l'Accord de Paris. Le but est d'apporter un appui aux pays en développement pour qu'ils puissent relever le niveau d'ambition de leurs contributions déterminées au niveau

national (CDN) et les concrétiser, au profit de trajectoires de développement à faibles émissions et résilientes face au changement climatique. L'Allemagne et la France, par exemple, soutiennent aussi la Plateforme des contributions déterminées au niveau national dans le Pacifique (Pacific NDC Hub), instaurée sous la direction des Fidji à la COP23. L'UE pourrait elle aussi décider de soutenir cette initiative.

Lancée en 2017 par la France et l'UE, rapidement rejointes par le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Initiative Kiwa est, quant à elle, un projet phare qui rassemble de nombreux partenaires chargés de la mise en œuvre, dont l'Agence française de développement (AFD), la Communauté du Pacifique (CPS), le Programme régional océanique de l'environnement (PROE) et l'Union internationale pour la conservation de la nature. Cette initiative a pour objectif de renforcer la résilience des écosystèmes, des économies et des communautés des États et Territoires insulaires océaniques, en

---

18. Stefano Signore, Chef d'unité, changement climatique et énergie durable, sûreté nucléaire, Direction générale des partenariats internationaux, Commission européenne, intervenant lors du webinaire Ifri-CPS organisé le 20 septembre 2022, *op. cit.*

19. « EU-Pacific Launch Green-Blue Alliance in Bid for Climate Neutrality », Service européen pour l'action extérieure (SEAE), 12 novembre 2021, disponible sur : [www.eeas.europa.eu](http://www.eeas.europa.eu).

20. *Ibid.*

établissant un guichet unique pour le financement de projets destinés à promouvoir des solutions fondées sur la nature<sup>21</sup>. Gérée par l'AFD, l'initiative dispose actuellement d'une enveloppe de 57 millions d'euros.

En Océanie, l'UE soutient également les efforts déployés pour améliorer la gouvernance des océans à l'appui de l'adaptation et de la résilience, ainsi que l'élaboration de projets reposant sur des données scientifiques. L'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) a lancé le Programme Intra-ACP sur les services climatiques et les applications connexes (ClimSA) dans le cadre du 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement. L'objectif de ce programme est de promouvoir la chaîne de valeur des services d'information climatique par la fourniture d'une assistance technique, d'une aide financière et d'infrastructures, ainsi que par un renforcement des capacités, de façon à améliorer et élargir l'accès et le recours aux informations climatiques<sup>22</sup>. Parmi les autres projets figure le Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique (BSRP)<sup>23</sup>, financé par le Fonds européen de développement et les Living Labs<sup>24</sup>, dont l'objectif est de diffuser les savoirs locaux dans le cadre des travaux de recherche menés à l'échelle mondiale.

### ***Des pistes pour améliorer la coopération***

Bien que des progrès significatifs aient été accomplis grâce aux projets de lutte contre le changement climatique menés dans le cadre de la coopération UE-Océanie<sup>25</sup>, il reste des défis à relever pour pouvoir développer cette collaboration. Il faudrait tout d'abord faciliter l'accès des pays insulaires océaniques aux financements. Il s'agit ici de leur apporter une assistance technique et de renforcer leurs capacités : les nombreux documents à remplir pour obtenir des fonds auprès des mécanismes de financement de l'UE et des autres mécanismes internationaux peuvent en effet représenter un frein pour les gouvernements dont les ressources humaines sont limitées.

De plus, Stefano Signore a admis que l'UE et les autres pays développés n'avaient pas encore atteint l'objectif fixé à Copenhague en 2019 lors de la COP15, à savoir mobiliser 100 milliards de dollars par an pour l'action climatique dans les pays en développement. Il convient donc de redoubler d'efforts, et notamment d'affecter davantage de fonds aux projets menés dans les petits États insulaires en développement.

Espen Ronneberg a, quant à lui, indiqué qu'il serait utile de raccourcir les procédures de demande de financement et de faciliter la mise en œuvre. Il faudra renforcer les capacités des pays insulaires océaniques pour qu'ils puissent absorber les financements nécessaires et mettre en œuvre les activités requises. Chaque projet devrait être géré de

---

21. Voir le site de l'Initiative Kiwa : [www.kiwainitiative.org](http://www.kiwainitiative.org).

22. Voir le site du programme ClimSa : [www.climsa.org](http://www.climsa.org).

23. Voir le site du projet : [www.gem.spc.int](http://www.gem.spc.int).

24. Voir le site [www.oacps-ri.eu](http://www.oacps-ri.eu).

25. Voir, par exemple, le Rapport de résultats 2021 de la Communauté du Pacifique : [www.spc.int](http://www.spc.int).

façon adéquate. Des organisations régionales comme la Communauté du Pacifique ont d'ailleurs instauré des mécanismes destinés à aider les pays insulaires océaniques dans ce domaine.

Enfin, il est primordial d'attirer des investissements privés. Au vu des besoins importants, tous les partenaires susceptibles d'apporter des contributions doivent être mobilisés, y compris le secteur privé, les banques et les institutions financières multilatérales. Il convient en outre d'affecter davantage de fonds aux projets d'adaptation, sachant que, pour l'instant, ce sont les projets d'atténuation qui ont le plus de chance d'attirer des fonds.

## Une nouvelle approche du changement climatique

Une coopération Europe-Océanie présenterait de solides atouts en faveur d'une approche innovante et transformatrice du changement climatique.

### *Vers une approche transformatrice*

Joachim Claudet<sup>26</sup>, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) français, a expliqué qu'il était aujourd'hui indispensable d'aborder le développement durable sous un nouvel angle : les solutions doivent non seulement permettre de préserver la biodiversité, mais aussi être bénéfiques pour les populations locales, car, dans le cas contraire, elles ne seront pas acceptées et ne pourront pas porter leurs fruits. À cet égard, il importe de briser les cloisonnements ainsi que de favoriser les synergies et l'adoption d'une approche transversale englobant les sciences environnementales, sociales et économiques, et même la psychologie.

Il convient en outre de combler le fossé qui sépare les indicateurs de réussite définis à l'échelle mondiale et les indicateurs locaux fondés sur la culture. Il se peut, par exemple, que les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU) ne soient pas pertinents dans certains contextes locaux. Ils n'intègrent pas des dimensions du bien-être pourtant très importantes dans les pays insulaires océaniques, telles que le sentiment d'appartenance des populations à leur lieu de vie, qui est ancré dans les pratiques et les savoirs autochtones et locaux. Ces visions du monde ne se reflètent que rarement dans les démarches d'adaptation au changement climatique. C'est pourquoi il faudrait envisager de définir des indicateurs bioculturels, qui permettraient d'adopter des approches plus intégrées et sur-mesure<sup>27</sup>.

---

26. Joachim Claudet, Directeur de recherche, Centre de recherches insulaires et Observatoire de l'environnement (CRIOBE), CNRS, intervenant lors du webinaire Ifri-CPS organisé le 20 septembre 2022, *op. cit.*

27. R. Dacks, T. Ticktin, A. Mawyer, S. Caillon, J. Claudet *et al.*, « Developing Biocultural Indicators for Resource Management », *Conservation Science and Practice*, 2019.



Il convient également de trouver des synergies entre les 17 domaines d'action pour le développement durable<sup>28</sup>. La santé des océans est un enjeu à ne pas ignorer, au même titre que l'équité et la justice, qui revêtent une grande importance dans les politiques relatives au changement climatique. Il est essentiel de garantir un accès équitable aux ressources de l'océan ainsi que de reconnaître et protéger les droits des femmes et des

populations autochtones. Il faudrait également mettre en place des financements innovants pour les océans, qui soient reliés aux financements consacrés au climat et à la conservation.

---

## L'initiative de Vanuatu visant à obtenir un avis consultatif de la CIJ s'inscrit dans une démarche transformatrice

---

M. Kaltongga a, quant à lui, rappelé l'importance de prendre en considération les pertes et préjudices subis ainsi que l'aspect « sécurité humaine » du changement climatique. À cet égard, l'initiative de Vanuatu visant à obtenir un avis consultatif de la CIJ s'inscrit dans une démarche

transformatrice, constructive et non contentieuse, que les dirigeants mondiaux, y compris les Européens, devraient soutenir.

### ***La voie à suivre : une coopération Europe-Océanie au profit de solutions innovantes***

Dans ce contexte, l'UE devrait mettre à profit dans le Pacifique la puissance transformatrice du Pacte vert européen et consolider ses alliances avec la région. Pour agir ensemble face au changement climatique, l'UE et les pays insulaires océaniques devraient développer leurs relations de longue date et reconnaître leur interdépendance (en matière de sécurité alimentaire, par exemple). Une action transformatrice exige une impulsion mondiale, et les pays insulaires océaniques sont demandeurs d'un appui européen pour leurs initiatives.

Espen Ronneberg a suggéré de saisir les occasions qui se présentent dans les domaines de l'atténuation et des énergies renouvelables en Océanie. Samoa, par exemple, dispose d'un excédent de biomasse : 30 % de la récolte de noix de coco est jetée, alors qu'elle pourrait être transformée en biodiesel, avec l'appui et l'expertise d'entreprises européennes. Pour ce qui est de l'adaptation, les pays insulaires océaniques pourraient échanger des idées et coopérer avec d'autres communautés insulaires, notamment celles des îles situées dans l'UE.

Selon Stefano Signore, la promotion d'une transition verte dans les pays insulaires océaniques constitue en effet une piste prometteuse pour le renforcement de la coopération avec l'UE. Bruxelles soutient déjà des programmes de réforme du secteur

---

28. Voir la page internet consacrée aux objectifs de développement durable de l'ONU : [www.un.org](http://www.un.org).

de l'énergie aux Tonga et au Samoa. Le volet régional consacré au Pacifique de l'un des instruments financiers de l'UE, appelé Electrifi, a pour objectif de soutenir les investissements du secteur privé dans ce domaine<sup>29</sup>. L'UE pourrait par ailleurs soutenir l'adoption d'une démarche fondée sur la science dans le contexte de son projet de jumeau numérique de l'océan. Ce projet vise à connecter différents services et infrastructures de l'UE (Copernicus, satellites et installations marines) pour recueillir des données et ainsi produire des informations en temps réel et des prévisions à très long terme. Un jumeau numérique financé par l'UE et ses États membres devrait être

opérationnel d'ici 2024<sup>30</sup>. Les citoyens, les scientifiques et les décideurs à travers le monde auraient librement accès aux connaissances sur l'océan ainsi accumulées et une plateforme serait mise en place pour favoriser une coopération notamment avec les pays insulaires océaniques.

---

## Pour pouvoir innover, l'Europe et l'Océanie doivent intégrer toutes les formes de savoirs

---

L'UE insiste sur l'importance de l'inclusivité dans la lutte contre le changement climatique. Les femmes et les filles ont 14 fois plus de risques de

mourir ou d'être blessées des suites d'une catastrophe que les hommes et les garçons. Les femmes devraient être associées, au même titre que les hommes, à la prise de décision. Enfin, les initiatives en faveur d'une énergie propre pour les îles de l'UE, gérées par la DG Énergie de la Commission européenne, constituent un projet intéressant, qui promeut l'échange d'expérience interinsulaire dans le domaine de la décarbonation. Les pays insulaires océaniques pourraient eux aussi tirer parti de ces initiatives.

D'après Joachim Claudet, pour pouvoir innover, l'Europe et l'Océanie doivent trouver les meilleurs moyens d'intégrer toutes les formes de savoirs et échanger tant sur leurs bonnes pratiques que sur leurs échecs. Du fait de leur expérience face aux effets du changement climatique, les pays insulaires océaniques sont devenus de véritables pôles d'innovation, « où des stratégies climatiques sont testées et affinées, éclairant ainsi les initiatives d'adaptation lancées ailleurs dans le monde<sup>31</sup> ».

M. Kaltongga a souligné que les pays insulaires océaniques avaient besoin d'un plus grand soutien financier de la part de l'UE, non seulement dans le cadre de projets ou de financements par programme ou par pays, mais aussi sous la forme d'un appui budgétaire offrant une plus grande marge de manœuvre et permettant de mieux tenir compte des spécificités locales, telles que les droits coutumiers sur les terres. Des investissements européens privés dans les énergies renouvelables seraient eux aussi plus que les bienvenus. Pour conclure, les ressources des mers et des océans sont

---

29. Voir le site du portail : [www.electrifi.eu](http://www.electrifi.eu).

30. Voir le site du projet : [www.research-and-innovation.ec.europa.eu](http://www.research-and-innovation.ec.europa.eu).

31. E. Mcleod *et al.*, « Lessons From the Pacific Islands – Adapting to Climate Change by Supporting Social and Ecological Resilience », *Frontiers Marine Sciences*, 2019.

essentielles non seulement pour les pays insulaires océaniques, mais aussi pour le reste du monde, et il est crucial de mettre au point des outils qui nous permettront de mieux comprendre et surveiller les effets du changement climatique sur l'océan.

---

**Céline Pajon** est chercheure, spécialiste du Japon et de l'Indo-Pacifique au Centre Asie de l'Ifri. Responsable des activités Japon, elle coordonne également le programme de recherche sur l'Océanie. Céline Pajon est par ailleurs chercheure au Japan Programme de la Vrije Universiteit Brussels (VUB) et chercheure associée au Canon Institute for Global Studies (CIGS) à Tokyo. Elle tweete sur @CelinePajon.

**Comment citer cette publication :**

Céline Pajon, « Une Alliance verte et bleue. Europe et Pacifique insulaire dans la lutte contre le changement climatique », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 17 octobre 2022.

ISBN : 979-10-373-0603-6

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Ifri, 2022

Couverture : © EU DG INTPA



27 rue de la Procession  
75740 Paris cedex 15 – France

[Ifri.org](http://Ifri.org)

